Démarche : Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une

Alimentation Saine et Durable

Organisme : Service Régional de l'Alimentation

Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

La politique nationale de l'alimentation, telle que définie au 1° de l'article L. 1 du code rural et de la pêche maritime, a pour finalité « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ». Le programme national pour l'alimentation (PNA), porté par le ministère de l'agriculture et de souveraineté alimentaire, fixe le cap de cette politique de l'alimentation.

Elle se décline au niveau régional à travers le « Pacte pour une alimentation durable et locale » et certaines actions du Programme Régional Santé Environnement (PRSE4). La restauration collective y est identifiée comme un levier important pour permettre la transition alimentaire et garantir des débouchés aux productions agricoles. Proposer des produits durables et de qualité dans les structures en charge de restauration collective permet de répondre à des enjeux économiques et environnementaux, en mobilisant les acteurs des filières agricoles qui chercheront à répondre aux attentes de ce secteur, mais aussi à des enjeux sociaux, s'agissant d'un maillon essentiel dans la lutte contre la précarité alimentaire, sans oublier son rôle majeur dans l'éducation. Par exemple, la restauration scolaire peut compenser des difficultés rencontrées par les familles, tout en contribuant à la construction de liens sociaux et au renforcement des connaissances dans le domaine de l'alimentation. L'élargissement du rôle de la restauration collective à des dimensions pédagogiques permet ainsi de contribuer à l'éducation à l'alimentation.

L'objectif de garantir 50% de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits biologiques dans la restauration collective, constitue une Politique Prioritaire du Gouvernement (PPG). Le suivi de son déploiement passe par le déploiement de la plateforme « ma cantine ».

Le présent appel à projet visant à la promotion d'une alimentation saine et durable, doté d'une enveloppe budgétaire de 200 000 €, vise à soutenir des projets suivant les modalités ici présentées.

Informations préalables à consulter

Avant d'effectuer la démarche de dépôt de dossier, vous êtes invités à consulter les in formations suivantes disponibles sur la page de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-promotion-d-une-alimentation-saine-et-durable-a3753.html?id_rub=209 en particulier :

- Le cahier des charges
- Le fichier de présentation détaillée du projet (annexe 1)

Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une Alimentation Saine et Durable - Le tableau présentant le budget prévisionnel (HT ou TTC) du projet (annexe 2)

Le fichier de présentation détaillée du projet et le budget prévisionnel doivent être complétés en amont pour les intégrer dans la téléprocédure. De même, les pièces à joindre obligatoirement doivent être préparées en amont.

ATTENTION : le projet doit être présenté dans son ensemble et pas seulement la partie faisant l'objet de la demande de subvention. Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques.

Le projet peut être rempli en plusieurs étapes au niveau de la procédure en ligne, l'enregistrement est automatique en mode "brouillon" tant que le dossier n'est pas finalisé et que l'option "publier" n'est pas activée.

Tutoriel pour remplir le formulaire avec "mes démarches simplifiées"

Nous vous invitons à consulter les informations sur la saisie en ligne via "mes démarches simplifiées" en utilisant la notice "usager" disponible en haut du formulaire.

Vous pouvez aussi aller consulter les vidéos et tutoriels en suivant ce lien : https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager.

ATTENTION, il faut créer un compte ou utiliser "France Connect". L'adresse mél utilisée pour la création du compte sera l'adresse d'échange avec l'administration.

Tant que le dossier est en "brouillon", il est possible d'inviter un tiers à compléter ou à modifier un dossier : cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite, saisir une adresse e-mail et un court message. Enfin, cliquer sur le bouton « Envoyer une invitation ».

Une fois le dossier complété, après vérification de l'ensemble des mentions et pièces, notamment de tous les onglets obligatoires (*), cliquer sur le bouton « Déposer le dossier » afin de le transmettre au service instructeur.

Le statut "en construction" indique que le dossier est visible par l'administration mais reste modifiable par l'usager.

Typologie du projet

Choix de la thématique Merci d'indiquer la thématique au titre de laquelle le projet est présenté	
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles *Accompagnement des établissements de la restauration collective en Nouvelle-Aquitaine	
*Éducation à l'alimentation saine et durable en Nouvelle-aquitaine	
Intitulé du projet Veuillez saisir l'intitulé du projet	

Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une Alimentation Saine et Durable Nom ou raison sociale Veuillez saisir le nom de votre structure Adresse complète Veuillez saisir les indications postales complètes (Rue/hameau/quartier - Code postal - Ville) du lieu de résidence de la structure. ATTENTION: en cas de blocage de l'adresse (la recherche est automatisée), simplifiez l'adresse jusqu'à ce qu'elle soit acceptée dans le formulaire (au minimum, code postal et nom de la commune). Statut juridique Veuillez indiquer le statut juridique de votre structure en cochant une case ou en l'indiquant dans la partie "autre". Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Collectivité territoriale, groupement de collectivités territoriales ou autre structure publique Association Entreprise (SA, SARL, Coopérative ou autre structure privée) Établissement d'enseignement Personne morale Civilité de la personne responsable de la structure ☐ Mme Prénom-NOM du responsable juridique Indiquez le prénom et le nom du responsable juridique de la structure. Fonction du responsable juridique de la structure Cochez la case qui convient ou ajouter le nom de la fonction en utilisant la case "autre". Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Président/Présidente ☐ Directeur/Directrice

MmeM.

C'est elle qui recevra les informations et sera identifiée pour les échanges par messagerie électronique.

Le coordonnateur-trice est la personne qui sera chargée du suivi du projet.

Civilité du coordonnateur-trice du projet

Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une Alimentation Saine et Durak Prénom NOM du coordonnateur-trice du projet Indiquez le prénom et le nom du coordonnateur-trice du projet, qui est la personne référente pour ce projet.
Fonction du coordonnateur-trice
Téléphone de contact du coordonnateur-trice Indiquez un numéro qui permettra de prendre contact pour en savoir plus sur le projet, si besoin.
Adresse électronique de contact pour le projet Donnez l'adresse électronique avec laquelle l'administration va communiquer avec votre structure sur ce projet, tout au long du déroulement de celui-ci, si il est retenu.
Informations sur le projet
Résumé du projet Présentation synthétique du projet (contexte, objectifs, pilotage, cible, actions principales), moins de 500 caractères si possible.
Pour mémoire, indiquez sur quelle(s) thématique(s) porte ce projet en introduction du résumé.
Durée en mois du projet Veuillez indiquer la durée du projet en mois (nombre entier) : maximum 24 mois.
Budget prévisionnel du projet en euros Veuillez indiquer le budget prévisionnel global du projet, en euros entiers.
Subvention demandée en euros Veuillez saisir le montant de la subvention demandée (plafonnée à 70% du budget total) : 40 000€ minimum et 80 000 € maximum

Pièces à joindre

Pièces à joindre au dossier pour tous les candidats

Pièces obligatoires pour tous les dossiers de candidature :

- Le fichier de présentation détaillée du projet selon le modèle téléchargeable (Annexe 1)
- Le tableau présentant le budget prévisionnel (HT ou TTC) détaillé du projet, selon le modèle téléchargeable (Annexe 2). Il est obligatoire de le transmettre sous un format de tableur

Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une Alimentation Saine et Durable - Les éléments explicatifs (devis ou autre) relatifs aux différents postes de dépenses prévisionnelles - Le tableau de déclaration des aides, selon le modèle téléchargeable (Annexe 3) - Une lettre de demande de subvention adressée à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide demandée ET pour les associations, le formulaire CERFA n°12156*06 - La délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU la date prévue

- pour la délibération
- L'attactation du rágima da TVA (Annova A)

- Lattestation du regime de TVA (Annexe 4) - Le Diaporama de présentation du projet (5 diapositives maximum)
Ces pièces doivent impérativement être jointes au dossier pour valider la candidature.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Présentation détaillée du projet
Veuillez télécharger l'annexe 1, la compléter et la déposer ici.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget prévisionnel (HT ou TTC) détaillé du projet
Veuillez télécharger l'annexe 2, la compléter et la déposer ici. Les zones de saisie contenant des montants doivent être complétées par des NOMBRES ENTIERS.
Le cadre de réponse doit être respecté. Le format doit être un tableur. Les montants doivent être précisés (HT ou TTC).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Tout élément explicatif (devis ou autre) relatif aux différents postes de dépenses prévisionnelles
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre de demande de subvention
Une lettre de demande de subvention adressée à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide demandée
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Diaporama de présentation du projet (5 diapositives maximum)
Joindre un dossier type « Power Point » en respectant la trame suivante : • Présentation du porteur du projet et des partenaires éventuels • Présentation générale du projet : contexte, objectifs, publics cibles, actions, pilotes, calendrier • Impacts et résultats attendus, modalité de valorisation • Budget prévisionnel : budget par type de dépenses, par partenaires, par actions
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Formulaire CERFA 12156*06 pour les associations
Pour les ASSOCIATIONS, remplir le formulaire CERFA en utilisant le modèle en pièce jointe. ATTENTION : la fermeture du pdf entraine la fermeture de la page de saisie. Préférer "reculer". Si le document de saisie se ferme, vous pouvez toujours y revenir car il est automatiquement enregistré.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez télécharger l'annexe 3, la compléter et la déposer ici.

Déclaration des aides publiques

Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une Alimentation Saine et Durable Declaration des aides publiques -y compris aides "de minimis" - sur l'exercice fiscal en cours et les deux années antérieures.

Autres pièces justificatives
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation du régime de TVA
Ajoutez une pièce d'attestation du régime de la TVA ou d'attestation de non récupération de la TVA.
Autres pièces obligatoires pour les associations Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres pièces obligatoires pour les associations
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres pièces obligatoires pour les associations
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres pièces obligatoires pour les associations
Autres pièces obligatoires
Veuillez ajouter les pièces suivantes : - Le délibération datée et signée approuvant l'opération et son plan de financement OU tout document attestant de la décision.
Si vous souhaitez ajouter d'autres pièces, utiliser l'ajout d'autres pièces facultatives en fin de formulaire.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Délibération
Veuillez ajouter la délibération datée et signée approuvant l'opération et son plan de financement. A défaut, donner la date prévue pour la délibération.
Date de délibération Veuillez indiquer la date (jj/mm/aaaa) de délibération approuvant l'opération OU la date prévue pour la délibération.
Lettre(s) d'engagement des partenaires Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettres d'engagement des partenaires
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettres d'engagement des partenaires
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettres d'engagement des partenaires
Autres pièces facultatives Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autres pièces facultatives

INFORMATION EN CAS DE BLOCAGE

Cochez la mention applicable

Oui

☐ Non

Plusieurs situations peuvent bloquer le dépôt effectif du dossier :

L'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes

regardez si un bandeau rouge se trouve tout en haut du formulaire, les informations de blocage vous sont alors indiquées.

Il peut s'agir d'un blocage :

en cas de données obligatoires (le champ est marqué d'une étoile rouge *) NON RENSEIGNÉES ==> vérifiez tous les champs marqués d'une * et les zones d'alerte qui apparaissent en rouge ;

- -En cas de pièce justificative non jointe ==> vérifiez les champs avec pièce justificative obligatoire ;
- -En cas d'information erronée, comme le code postal, l'adresse mail, le nom de la commune etc. modifiez ou simplifiez l'information car le formulaire est lié à la base de géolocalisation ;
- -En cas de non validation des informations obligatoires en fin de dossier (cases à cocher) : vérifiez de bien cocher ces cases.

Appel à projets DRAAF Nouvelle-Aquitaine 2025 : Promotion d'une Alimentation Saine et Durab